

# Objectif: un hôpital sans latex

**PAYERNE • Répandu en médecine, le latex peut provoquer des allergies. L'Hôpital intercantonal de la Broye veut s'en débarrasser. Première étape: des gants synthétiques au bloc opératoire.**

**MAUD TORNARE**

D'origine naturelle, flexible, souple et très résistant, le latex est un matériau largement répandu dans la vie courante. On en trouve un peu partout, dans les tétines pour bébé, les lunettes de ski, les pneus, les chewing-gums ou encore les préservatifs. Son élasticité est également appréciée dans le domaine médical en particulier pour les gants chirurgicaux. Le hic, c'est que cette protéine, qui semble avoir toutes les qualités, peut provoquer des allergies.

«C'est un problème méconnu mais dans le domaine médical les risques sont bien là», explique Marc Pittet, infirmier-coordonateur au bloc opératoire de l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB). L'anesthésiste est à l'origine du projet «zéro latex» qui vise l'abolition complète de cette protéine dans le matériel médical.

«C'est un projet pionnier en Suisse romande», affirme Marc Pittet. La démarche a d'abord été appliquée au sein du bloc opératoire du HIB à Payerne, lieu stratégique en matière de gestion des risques. Depuis le 1<sup>er</sup> avril de cette année, le personnel soignant n'utilise que des gants chirurgicaux synthétiques sans latex. «Avant, les gants synthétiques étaient utilisés uniquement lorsque le patient indiquait être allergique mais certaines personnes et en particulier les jeunes enfants viennent à l'hôpital sans savoir qu'ils présentent une sensibilité au latex», explique l'infirmier-coordonateur. Le patient allergique ressentira les premiers symptômes – urticaire, asthme, conjonctivite – quelques minutes après avoir été en contact avec le latex.

## Des soignants exposés

Dans les cas les plus sévères, la protéine peut entraîner un choc anaphylactique, soit la réaction allergique la plus violente qui se manifeste par une détresse cardio-respiratoire. Les réactions de ce type sont toutefois rares. «Au HIB, nous n'avons heureusement jamais eu de cas de ce genre mais nous ne voulons pas attendre d'y être confrontés pour prendre des mesures. Mieux vaut prévenir que guérir», encourage Marc Pittet qui précise que les mesures prises par le HIB réduiront de 99,9% le risque de complication lors d'une intervention chirurgicale en lien avec le latex.

Le projet «zéro latex» vise aussi la sécurité du personnel soignant.

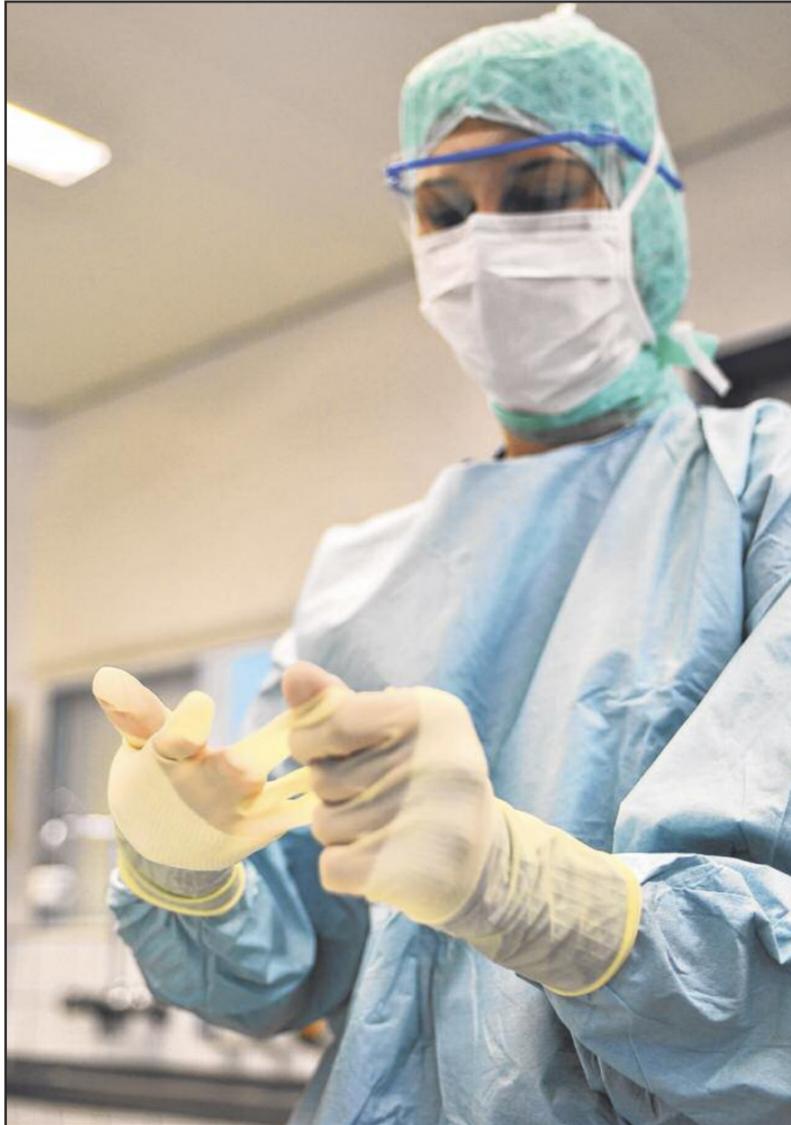
Car si moins de 1% de la population présente une sensibilité au latex, ils sont nettement plus nombreux à être allergiques en milieu hospitalier. «Le risque qu'un professionnel de la santé développe une sensibilité au latex est de 8 à 17%. Selon les études, ce type d'allergie est en recrudescence», explique Marc Pittet qui précise que deux personnes travaillant au bloc opératoire du HIB présentent une incommodité au latex.

Parmi les personnes les plus exposées, on trouve aussi les patients porteurs de spina bifida avec un taux de sensibilité au latex de 28 à 67%. Font également partie des groupes à risque les personnes allergiques aux bananes, aux kiwis et à certains crustacés ainsi que les patients opérés de nombreuses fois ou toutes les personnes fréquemment en contact avec du matériel contenant du latex.

## Meilleure efficacité

Avec ce projet, le HIB entend également améliorer son efficacité. «En cas d'allergie ou lorsque le patient avertit le personnel soignant au dernier moment, on perd beaucoup de temps lorsqu'il faut remanier tout le bloc opératoire avec des équipements sans latex. Avant, cela arrivait une à deux fois par mois qu'on doive repousser des interventions», explique Marc Pittet. Volatile, cette protéine se dépose en effet partout. Une personne particulièrement allergique pourra en outre développer une réaction sans être en contact direct avec le latex mais simplement en entrant dans une pièce où la protéine s'est répandue dans l'air.

Au bloc opératoire du HIB, tous les gants en latex ont ainsi été remplacés par du matériel en nitrile. En moyenne, cela représente 50 000 paires sur une année. Mais pourquoi avoir attendu jusqu'à maintenant pour opérer ce changement? «Les gants synthétiques coûtent plus cher et étaient moins confortables. Mais leur qualité a été améliorée ces dernières années», indique Marc Pittet. L'utilisation de gants synthétiques au bloc opératoire – le personnel soignant en milieu non stérile les utilisait déjà – n'est qu'une première étape du projet «zéro latex». Le HIB envisage d'abolir progressivement cette protéine dans tout le matériel hospitalier tels que sonde vésicale, cathéter et bonnet médical. I



A Payerne, le personnel soignant du bloc opératoire n'utilise plus de gants en latex depuis le 1<sup>er</sup> avril de cette année. Il s'agit de la première étape du projet «zéro latex» qui vise à abolir progressivement cette protéine allergisante du matériel médical. ALAIN WICHT

## «UNE ALLERGIE QUI SE DIAGNOSTIQUE TÔT»

**Bien que sa démarche** ait la caractéristique d'englober l'ensemble de l'institution, l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) n'est pas le seul établissement à avoir pris des mesures concernant l'allergie au latex. Comme au HIB, le personnel soignant du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) utilise des gants synthétiques en milieu non stérile depuis de nombreuses années. En salle d'opération et en zone stérile, les gants en latex n'ont toutefois pas été supprimés. «Nous utilisons une gamme à faible teneur d'allergène de latex. De plus, les gants ne sont plus poudrés

pour éviter que la protéine se retrouve en suspension dans l'air», explique Catherine Lazor-Blanchet, responsable de la médecine du personnel au CHUV qui précise que ce type de gant offre une meilleure sensibilité au toucher que son alternative synthétique.

**Pour les patients** et le personnel soignant allergiques, les gants synthétiques sont toutefois de rigueur. «L'allergie au latex se diagnostique généralement de manière précoce. Il est rare que quelqu'un découvre cela à l'hôpital», précise la responsable. MT

INFOMANIE

## Deux lectrices récompensées

Le mois de juillet a été riche en événements dans le canton de Fribourg, et les lecteurs ont été prompts à les signaler à «La Liberté». Conséquence: la prime de 100 francs récompensant l'information la plus originale doit être divisée par deux. Une lectrice a eu le réflexe de nous avertir qu'un camion avait enfoncé la porte des Dominicaines, à Estavayer-le-Lac; une autre nous a avertis qu'un planeur s'était écrasé près de la patinoire de Romont. Ces deux dames reçoivent donc 50 francs chacune.

Au total, 19 annonces nous sont parvenues en juillet, pour nous signaler la cueillette d'un champignon exceptionnel, la pêche d'un poisson incroyable, ainsi que plusieurs faits divers. Si vous détenez des informations inédites et exclusives, si vous êtes témoin d'une scène insolite, cocasse ou moins gaie, si vous avez des photos ou des minividéos originales, faites-nous en part. Nous vous garantissons l'anonymat. Mais n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées. L'information du mois que nous jugeons la meilleure est récompensée par une prime de 100 francs. Les autres sont récompensées de 10 francs (20 francs pour les photos et les vidéos). FM

Infomanie mode d'emploi

> **Téléphone:** 026 426 44 44.

> **Courriel:** infomanie@laliberte.ch

> **SMS:** écrivez LIB suivi de votre message, puis envoyez-le au 9889. Votre message doit indiquer le sujet, le lieu, le moment. Coût du SMS: 20 ct.

> **MMS:** écrivez LIB suivi de votre texte légende, puis envoyez-le au 9889. Coût du MMS: 70 ct.

EN BREF

## UN MOTARD BLESSÉ

**VILLAZ-SAINT-PIERRE** Un motocycliste de 52 ans a été grièvement blessé à Villaz-Saint-Pierre, à la route de Fribourg, hier vers 15 h. Une voiture grise, roulant sur la voie opposée, probablement de marque Citroën, a empiété sur sa voie de circulation, provoquant sa chute. Le conducteur futif a ensuite continué sa route sans se soucier ni du blessé ni des dégâts. La police prie les éventuels témoins de la contacter au 026 305 67 40.

LIGNE BULLE-ROMONT

# Le retour des trains régionaux est à l'étude

**TAMARA BONGARD**

L'introduction du RER Fribourgeois entre Bulle et Romont n'a pas fait que des heureux parmi les usagers. En février, les députés socialistes Nicolas Rime (Bulle) et Vincent Brodard (Romont) ont donc demandé par voie de postulat au Conseil d'Etat d'étudier en collaboration avec les Transports publics fribourgeois (TPF), la possibilité de réintroduire les trains régionaux sur cette ligne, actuellement remplacés par des bus. Pour rappel, les préfets de la Glâne et de la Veveyse avaient fait une demande dans le même sens, en priant le canton d'étudier la réaffectation totale ou partielle des gares intermédiaires entre les deux chefs-lieux («LL» du 4 février).

Le Conseil d'Etat a répondu hier favorablement aux députés socialistes: il propose d'accepter ce postulat – une position qui confirme ce qu'il avait déjà

annoncé (notamment «LL» du 29 juin). Il reconnaît que la nouvelle ligne de bus 20.254 a connu des difficultés importantes lors des premières semaines d'exploitation «mais des adaptations ont rapidement été apportées afin d'assurer les correspondances prévues». Il se dit toutefois conscient que ces modifications ont impliqué des bouleversements dans les habitudes de mobilité des personnes concernées.

**A court terme**, l'infrastructure existante sur le tronçon Bulle-Romont ne permet pas l'introduction d'un train régional en plus des deux paires de trains RER, souligne le Conseil d'Etat dans sa réponse. Sans quoi, la liaison directe Bulle-Romont-Fribourg risquerait d'être détériorée. Le Conseil d'Etat a toutefois mandaté le Service de la mobilité afin qu'il étudie, en collaboration avec les TPF, cette possi-

bilité et d'en estimer les coûts à charge des communes et du canton. Les résultats de cette étude sont attendus au premier semestre 2013.

«Nous avons déjà eu des réflexions à ce sujet, à l'interne», indique Martial Messeiller, porte-parole des TPF. «Dans un premier temps, cette étude va répondre aux questions suivantes: de quelles infrastructures a-t-on besoin pour réintroduire un train régional, quel est l'ordre de grandeur des coûts et quel calendrier raisonnable peut-on annoncer. En fonction de ces éléments, la décision d'aller de l'avant reviendra aux politiques.»

Le porte-parole pointe encore des inconnues dans ce dossier: la ligne Bulle-Romont, intégrée au réseau national, dépend des travaux réalisés en Suisse, et notamment à Lausanne. «Mais nous pouvons quand même établir différents scénarios», rassure-t-il. I



Y a-t-il de la place pour réintroduire les trains régionaux entre Bulle et Romont, actuellement remplacés par des bus? VINCENT MURITH-A